FE REPUBLIQUE DU BENIN -----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-293 DU 20 JUIN 2006

Portant nomination de Chargés de missions du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement :
- Vu le décret n° 96-425 du 04 octobre 1996 portant organisation, attributions et fonctionnement du cabinet civil du Président de la République;
- Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 27 mai 2006 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Les personnes dont les noms suivent sont nommées Chargés de missions du Président de la République.

Il s'agit de :

- Madame Vicentia BOCO;
- Monsieur Eric N'DA

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 juin 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Ministre délégué chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, Le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbègnon HOUNGBO

Pascal Irénée KOUPAKI.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSES 02 JO 1.-